



AVIS PUBLIC ÉLECTIONS SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) par madame Carine Arseneault, présidente d'élection, à l'effet que le poste de président de la Commission scolaire et les postes de 11 commissaires représentant chacun une circonscription électorale sont ouverts aux candidatures.

Circonscriptions

Ces 11 circonscriptions électorales du territoire de la CSSMI couvrent les territoires des municipalités et des villes de : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Deux-Montagnes, Lorraine, Mirabel (Saint-Augustin, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Parc du Domaine Vert), Oka, Saint-Placide, Pointe-Calumet, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac et Terrebonne (partie Ouest).

Pour poser sa candidature

Toute déclaration de candidature à l'un ou à l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau de la présidente d'élection selon l'horaire suivant :

Du 23 au 28 septembre 2014

Mardi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 9 h à 17 h

Scrutin

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu **le dimanche 2 novembre 2014 de 10 h à 20 h** et un vote par anticipation aura lieu **le dimanche 26 octobre 2014 de 12 h à 20 h**.

Madame Isabelle Girouard a été nommée pour agir à titre de secrétaire d'élection.

Commission scolaire anglophone

Un électeur qui n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone (CSSMI) ou de la commission scolaire anglophone (Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier) peut choisir d'exercer ou de révoquer son droit de vote à la commission scolaire anglophone.

Il fait son choix en présentant un avis écrit signé au président d'élection de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, du 8 septembre au 14 octobre 2014, à l'adresse suivante :

Madame Linda DiDomenico, présidente d'élection
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
235, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4Y6
Tél. : 450 621-5600 poste 1322
elections@swlauriersb.qc.ca

Cet avis écrit doit contenir les noms, date de naissance, sexe et adresse du domicile de l'électeur.

Bureau de la présidente d'élection

Pour de plus amples informations sur les circonscriptions électorales et les démarches relatives à l'élection, vous pouvez consulter le site Internet www.cssmi.qc.ca sous l'onglet *Élections scolaires*, ou nous joindre aux coordonnées suivantes :

Madame Carine Arseneault, présidente d'élection
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
430, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 4031
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Tél. : 450 623-5326
elections.scolaires2014@cssmi.qc.ca

Donné à Saint-Eustache, le 5 septembre 2014.

Carine Arseneault, présidente d'élection